

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Afin de nous permettre d'inscrire votre enfant à l'accueil périscolaire de BOUCHEPORN, nous vous remercions de nous retourner :

- le bulletin d'inscription dûment rempli (même si votre enfant ne bénéficie qu'occasionnellement de ce service)
- la déclaration du représentant légal
- le coupon signé du règlement intérieur
- le droit à l'image signé

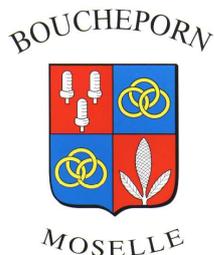
RAPPEL

En cas de changement des heures de garde ou pour commander ou décommander un repas, veuillez appeler au 07.83.45.60.57. Pour tout autre problème ou question concernant le fonctionnement du périscolaire s'adresser à la Mairie.

Les repas doivent impérativement être commandés ou décommandés **au plus tard à 8h30**. Les repas non décommandés **avant 8h30** seront dus.

N.B. : les petits déjeuners et les goûters sont à la charge des parents.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



ACCUEIL PERISCOLAIRE

DOSSIER D'INSCRIPTION

Vous souhaitez bénéficier pour l'année scolaire 2018/2019 des services de l'accueil périscolaire, pour cela merci de remettre à la Mairie de BOUCHEPORN ce bulletin d'inscription ainsi que la déclaration du représentant légal.

Nom et prénom de l'enfant : _____

Date et lieu de naissance : _____

Classe fréquentée à la rentrée : _____

Nom du représentant légal : _____

Adresse : _____

N° de téléphone privé : _____ professionnel : _____

GARDE DEMANDEE :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h 30 à 8h 30					
12h00 à 13h 30 repas compris					
16h 00 à 17h 00					
16h 00 à 18h 00					
16h 00 à 18h 30					

Mettre une croix dans les cases choisies

DECLARATION DU REPRESENTANT LEGAL

Je soussigné, représentant légal de l'enfant : _____ déclare par la présente :

- 1) Autoriser l'enfant à participer aux activités de l'accueil périscolaire
- 2) M'engager à payer les frais de repas et de garde
- 3) Avoir pris connaissance des dispositions ci-après concernant le règlement des frais :

7h30 à 18h30		Repas compris	12.50 €
7h30 à 17h00		Repas compris	10.50 €
7h30 à 18h00		Repas compris	11.50 €
7h30 à 8h30	12h00 à 13h30	Repas compris	9.50 €
12h00 à 13h30	16h00 à 17h00	Repas compris	9.50 €
12h00 à 13h30	16h00 à 18h00	Repas compris	10.50 €
12h00 à 13h30	16h00 à 18h30	Repas compris	11.50 €
12h00 à 13h30		Repas compris	7.50€
Accueil heure de garde isolée : 2.50 €			

Ces frais sont à régler par chèque à l'ordre du Trésor Public. Les factures seront établies mensuellement.

- 4) Que l'enfant est bénéficiaire d'une assurance en formule « individuelle accident » (obligatoire)
 - a. scolaire
 - b. privée

NOM : _____
- 5) Autoriser le responsable de l'accueil périscolaire à prendre les mesures d'urgence nécessaires en cas d'accident.

BOUCHEPORN, le

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »



ACCUEIL PERISCOLAIRE

ENFANT

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

1 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

Est-il à jour de ces vaccinations : OUI

NON

2 - ALLERGIES :

ASTHME :

OUI

NON

ALIMENTAIRES :

OUI

NON

AUTRES :

OUI

NON

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je soussigné(e),, responsable légal de l'enfant, déclare exact les renseignements portés sur cette fiche.

....., le
Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé"

BOUCHEPORN



MOSELLE

Droit à l'image

Année Scolaire 2018-2019

Conformément à l'article 372 du code civil, les père et mère exercent en commun l'autorité parentale.
Sauf cas particulier d'autorité unique, l'autorisation doit être donnée par les deux parents.

AUTORISATION DE FILMER, PHOTOGRAPHER, EXPLOITER L'IMAGE ET DIFFUSER L'IMAGE

Je (nous) soussigné(s) (*noms et prénoms des représentants légaux*)

.....

domicilié(s) au (*x2 si les parents sont séparés*)

.....

autorise(sons) **la mairie de BOUCHEPORN**

à filmer (et/ou photographeur), sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon enfant mineur (*nom – prénom*)

.....

scolarisé en classe de.....

au sein **du groupe scolaire de BOUCHEPORN**

au cours d'événement(s) **organisé(s) par la commune**

à utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon enfant susmentionné aux fins de documents informatifs sur la vie du village (barbecue, activités périscolaires...)

à diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon enfant susmentionné sur le site internet de la commune.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Fait à

Le.....

Signatures des représentants légaux (père et mère)
précédées de la mention
«lu et approuvé, bon pour accord»